

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION.

Si vous avez un doute quelconque quant à son contenu, veuillez consulter votre interlocuteur privilégié ou demander l'avis d'un professionnel.

## BlackRock Global Funds

Le 1 février 2021

Cher Actionnaire,

Le conseil d'administration (les « Administrateurs ») de BlackRock Global Funds (la « Société ») vous écrit afin de vous informer des modifications qui seront apportées aux Compartiments suivants de la Société : ESG Multi Asset Fund, Circular Economy Fund, Sustainable Energy Fund, Nutrition Fund and Future of Transport Fund (dont les numéros ISIN sont indiqués dans l'Annexe à la présente lettre) (les « Compartiments »).

Les modifications apportées dans cette lettre prendront effet à compter du 2 mars 2021 (la « Date d'effet ») et ladite lettre tient lieu d'avis aux Actionnaires concernant les faits indiqués ci-dessous.

Les termes qui ne sont pas définis dans cette lettre ont la même signification que celle qui leur est attribuée dans le prospectus actuellement en vigueur (disponible à l'adresse [www.blackrock.com/be](http://www.blackrock.com/be)) ou l'Agent en charge du service financier en Belgique (J.P. Morgan Chase Bank, Brussels Branch, 1 Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique) (le « Prospectus »).

### **Modifications apportées à l'énoncé des objectifs et politiques d'investissement des Compartiments**

Nous revoyons continuellement notre gamme de fonds afin d'assurer que les caractéristiques et le positionnement de ces derniers en matière d'investissement demeurent à la fois pertinents et conformes à l'environnement actuel dans ce domaine et aux exigences réglementaires à venir.

L'an dernier, l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») en France a publié une déclaration de politique détaillée fixant une gamme de nouvelles exigences et recommandations pour des fonds, y compris les OPCVM étrangers (comme les Compartiments), qui se présentent en France comme poursuivant des politiques durables, environnementales ou sociales/de gouvernance. L'AMF a confirmé que tous les OPCVM étrangers qui sont commercialisés en vue de la vente en France entrent dans le champ d'application des nouvelles exigences en matière de communication d'informations.

Après un examen approfondi, les Administrateurs vous écrivent afin de vous informer de leur décision d'apporter des modifications à l'énoncé des objectifs et politiques d'investissement des Compartiments dans le but de se conformer aux exigences de l'AMF, assurant ainsi le maintien de l'admissibilité des Compartiments à la vente en France. Les modifications sont indiquées dans l'Annexe à la présente lettre. Les actionnaires des Compartiments Future of Transport Fund et Nutrition Fund sont priés de noter que, pour la première fois, ces compartiments ont intégré des engagements en matière d'investissement durable dans le cadre de leurs énoncés respectifs des objectifs et politiques d'investissement.

Ces modifications ne donneront lieu à aucun changement important dans l'actuelle stratégie d'investissement des Compartiments, ni dans le fonctionnement et/ou le mode de gestion de ces derniers. La possibilité de poursuivre la vente des Compartiments en France devrait, toutefois, entraîner la croissance des Compartiments, laquelle à son tour entraînera une réduction des coûts pour les investisseurs, grâce à d'éventuelles économies d'échelle. Ces modifications sont donc considérées par les Administrateurs comme servant les meilleurs intérêts de tous les Actionnaires des Compartiments.

Les modifications indiquées dans cette lettre ne modifieront en rien les commissions et frais supportés par les Compartiments et/ou leurs Actionnaires. Les commissions et frais associés à ces modifications seront payés par la Société de Gestion à même la

Commission de service annuelle facturée aux Compartiments. Ces modifications ne portent pas substantiellement atteinte aux droits et intérêts des Actionnaires des Compartiments.

Par suite des modifications ci-dessus, les Compartiments Future Of Transport Fund, Nutrition Fund et Sustainable Energy Fund seront exposés au risque lié à la politique d'investissement ESG, bien que le Sustainable Energy Fund ait été exposé au risque associé à l'investissement dans des thèmes ou secteurs durables. En dehors de cette exception, il n'est pas prévu que les modifications ci-dessus affectent substantiellement le profil de risque général des Compartiments.

### **Mesures requises de votre part**

Les actionnaires n'ont aucune mesure particulière à prendre concernant les modifications décrites dans la présente lettre. Toutefois, si vous n'approuvez pas les modifications décrites dans cette lettre, vous pouvez faire procéder au rachat de vos Actions, sans commissions de rachat, à tout moment avant la Date d'effet, conformément aux dispositions du Prospectus. Si vous avez des questions concernant le processus de rachat, veuillez contacter votre représentant local ou l'équipe de Services aux Investisseurs (voir les coordonnées ci-dessous). Tout rachat de vos actions peut affecter votre situation fiscale, et vous êtes invité à consulter vos propres conseillers professionnels quant aux conséquences d'une cession d'actions selon le droit des juridictions dans lesquelles vous êtes éventuellement imposable.

Les produits du rachat seront versés aux Actionnaires dans un délai de trois Jours Ouvrables à compter du Jour de Négociation concerné, sous réserve que la Société ait reçu les documents nécessaires (tels qu'indiqués dans le Prospectus).

### **Informations générales**

À compter de la Date d'effet, des versions mises à jour du Prospectus de la Société (en anglais et français), du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (en néerlandais, anglais et français), des Statuts (en anglais) et du dernier rapport périodique (en anglais) pourront être obtenues, sans frais, par téléchargement sur notre site Internet ([www.blackrock.com/be](http://www.blackrock.com/be)) et sans frais, en format papier auprès de l'Agent en charge du service financier en Belgique (J.P. Morgan Chase Bank, Brussels Branch, 1 Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique). Des exemplaires des statuts et des rapports annuel et semi-annuels de la Société peuvent également être obtenus sur notre site Internet sans frais, sur demande auprès de votre représentant local, l'Agent en charge du service financier en Belgique (J.P. Morgan Chase Bank, Brussels Branch, 1 Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique) ou de l'équipe de Services aux Investisseurs à l'adresse suivante : [Investor.services@blackrock.com](mailto:Investor.services@blackrock.com), téléphone : 00 44 (0) 207 743 3300.

Si vous souhaitez obtenir un complément d'information, veuillez contacter votre représentant local, l'Agent en charge du service financier en Belgique (J.P. Morgan Chase Bank, Brussels Branch, 1 Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique) ou de l'équipe de Services aux Investisseurs à l'adresse suivante : [Investor.services@blackrock.com](mailto:Investor.services@blackrock.com), téléphone : 00 44 (0) 207 743 3300. Pour un supplément d'information concernant la Société, veuillez visiter le site Internet de BlackRock à l'adresse [www.blackrock.com/be](http://www.blackrock.com/be).

Les Administrateurs assument toute responsabilité s'agissant du contenu de la présente lettre. À la connaissance des Administrateurs (qui ont pris toutes les mesures raisonnables à cet effet), les informations contenues dans cette lettre concordent avec les faits et n'omettent rien qui puisse modifier l'impact desdites informations.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



**Denise Voss**  
Présidente

## ANNEXE

Compartiment	Numéros ISIN	Modifications apportées aux objectifs et politiques d'investissement des Compartiments
ESG Multi-Asset Fund	LU1978682364 LU2092937148 LU1822773989 LU0827879924 LU2077746001 LU2256991352 LU0093503737 LU0473185139 LU2250418576 LU0494093205 LU0494093544 LU0494093627 LU0093503497 LU2092627202 LU0147384282 LU2250418493	<p>Le Compartiment ESG Multi-Asset Fund suit une politique de répartition des actifs qui vise à maximiser le rendement total en conformité avec les principes d'un investissement focalisé sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).</p> <p>Le Compartiment investit, à l'échelle mondiale, dans toute la gamme d'investissements autorisés, y compris les actions, les titres négociables à revenu fixe (lesquels peuvent comprendre certains titres négociables à revenu fixe à haut rendement), les parts d'organismes de placement collectif, les instruments dérivés, les liquidités, les dépôts et les instruments du marché monétaire.</p> <p>Le total de l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous <del>au moment de l'achat</del>.</p> <p><u>Le Compartiment adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Ceci signifie que le Compartiment sélectionne les meilleurs émetteurs (d'un point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités concerné. Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.</u></p> <p>Le Compartiment a une approche flexible de la répartition des actifs (laquelle comprend une exposition indirecte aux produits de base à travers des investissements autorisés, principalement par le biais d'instruments dérivés sur indices de produits de base, et d'ETF ou fonds négociés en bourse). Le Compartiment peut investir sans limite dans des titres libellés dans des devises autres que la devise de référence (euro). Le risque de change du Compartiment est géré de manière flexible.</p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement en RPC en investissant via les programmes Stock Connects. Le Compartiment est un Compartiment CIBM et peut obtenir une exposition directe à des obligations onshore distribuées en Chine continentale dans le CIBM via le Foreign Access Regime et/ou Bond Connect et/ou d'autres moyens tels qu'autorisés par les réglementations correspondantes le cas échéant. Le Compartiment peut investir en tout jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC via les programmes Stock Connects, le Foreign Access Regime et/ou le programme Bond Connect.</p> <p>Dans le cadre de son objectif d'investissement, le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % du total de son actif dans des ABS et des MBS, qu'ils soient investment-grade ou non. Ceux-ci peuvent comprendre des papiers commerciaux adossés à des actifs, des obligations adossées à des actifs, des obligations hypothécaires garanties (<i>collateralised mortgage obligations</i>), des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres indexés sur un risque de crédit, des conduits d'investissement immobiliers hypothécaires (<i>real estate mortgage investment conduits</i>), des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et des CDO synthétiques. Les actifs sous-jacents aux ABS et aux MBS peuvent comprendre des prêts, des contrats de location ou des créances (comme une dette de carte de crédit, des prêts automobiles et des prêts étudiants, concernant les ABS, et des créances hypothécaires commerciales et résidentielles issues d'un établissement financier reconnu et autorisé, concernant les MBS). Les ABS et les MBS dans lesquels le Compartiment investit peuvent utiliser l'effet de levier pour accroître le rendement au profit des investisseurs. Certains ABS peuvent être structurés à l'aide d'un instrument dérivé comme un swap de défaut de crédit ou d'un panier de tels instruments dérivés, afin d'accroître l'engagement dans des titres de divers émetteurs sans avoir à investir directement dans les titres.</p> <p>L'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 20 % du total de l'actif.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Le Compartiment peut utiliser des swaps sur rendement total et des CFD qui ont, conformément à sa politique d'investissement, des actions ou des titres à revenu fixe négociables et des titres liés à des actions ou des titres à revenu fixe comme actifs sous-jacents. Les investisseurs sont invités à consulter l'Annexe G pour de plus amples</p>

Compartiment	Numéros ISIN	Modifications apportées aux objectifs et politiques d'investissement des Compartiments
		<p>informations sur le pourcentage maximal prévu de swaps sur rendement total et de CFD détenus par le Compartiment. <u>Toute note ESG ou analyse mentionnée ci-dessus ne s'appliquera qu'aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</u></p> <p>Ce Compartiment peut détenir des engagements importants dans des ABS, des MBS et des titres obligataires de qualité <i>non-investment grade</i> ; les investisseurs sont invités à lire les dispositions sur les risques associés à la section « Facteurs de risques particuliers ».</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : VaR relative utilisant à 50 % l'indice MSCI World Index / 50 % l'indice FTSE World Government Bond Euro Hedged Index comme indice de référence approprié.</p> <p>Niveau prévu d'effet de levier du Compartiment : 300 % de la Valeur Liquidative.</p> <p>Politique en matière d'ESG</p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de Référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation prévoit également de limiter l'investissement direct dans les titres d'émetteurs impliqués dans la production ou la distribution de produits alcoolisés ou l'octroi de licence pour ces derniers, dans la propriété ou l'exploitation d'activités ou d'installations liées aux jeux de hasard, ainsi que dans les activités de production, de fourniture et d'exploitation minière afférentes à l'énergie nucléaire, et la production de contenus de divertissement pour adultes. <u>L'évaluation du niveau d'engagement dans chaque activité peut être fondée sur un pourcentage des recettes, un seuil défini de recettes totales ou tout lien avec une activité restreinte indépendamment du montant de recettes perçu.</u></p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation exclura tout émetteur dont la notation MSCI ESG est inférieure à BBB.</p> <p><u>Les autres sociétés (c'est-à-dire les sociétés qui n'ont pas encore été exclues des investissements par le Compartiment) sont alors notées par le Gestionnaire Financier par délégation en fonction de leur capacité à gérer les risques et possibilités associés aux pratiques commerciales conformes aux critères ESG et leurs références en matière de risque et possibilités ESG – comme leur structure de leadership et de gouvernance, qui est considérée comme essentielle pour une croissance durable –, leur capacité à gérer de façon stratégique les enjeux à long terme en matière d'ESG et l'impact potentiel que ceci peut avoir sur les finances d'une société.</u></p> <p>Pour réaliser cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation peut utiliser des données fournies par des Prestataires ESG, des modèles propriétaires ainsi que des renseignements recueillis à l'échelle locale, et peut entreprendre des visites de sites. Le Compartiment peut obtenir une exposition <del>indirecte</del> limitée (par le biais, y compris mais de façon non limitative, d'instruments dérivés, d'instruments de liquidités et de quasi-liquidités, d'actions ou parts d'OPC et de titres négociables à revenu fixe (également appelés titres de créance) émis par des gouvernements et organismes du monde entier) à des émetteurs dont l'exposition ne respecte pas les critères ESG indiqués ci-dessus.</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation prévoit également de limiter à moins de 5 % du total de son actif les investissements dans les sociétés appartenant au secteur GICS (Global Industry Classification Standard) d'exploration et de production pétrolières et gazières et les sociétés appartenant au secteur GICS du pétrole et du gaz intégrés.</p> <p>Utilisation d'un indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active et compte plusieurs catégories d'actions, et la mesure dans laquelle le Compartiment investit dans ces dernières peut varier sans limite, en fonction des conditions du marché et autres facteurs, à la discrétion du Gestionnaire Financier par délégation. Le Gestionnaire Financier par délégation peut se référer à un indice de référence composite <u>(qu'il juge être une représentation juste de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment)</u> comprenant le 50% MSCI World Index et le 50% FTSE World Government Bond Euro Hedged Index (l'« Indice ») à des fins de gestion des risques afin d'assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'Indice) pris par le</p>

Compartiment	Numéros ISIN	Modifications apportées aux objectifs et politiques d'investissement des Compartiments
		<p>Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment. Lorsqu'il sélectionne les investissements, le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes ou la pondération de l'Indice. Le Gestionnaire Financier par délégation peut également investir à sa discrétion dans des titres non compris dans l'Indice, afin de tirer profit d'occasions d'investissement spécifiques. <u>La politique en matière d'ESG réduit le portefeuille du Compartiment par rapport à l'Indice d'au moins 20 %.</u></p>
Circular Economy Fund	LU2087589854 LU2092937221 LU2168065493 LU2168065576 LU2041044095 LU2041044178 LU2041044251 LU2070343475 LU2041044335 LU2041044418 LU2041044509 LU2041044681 LU2041044764 LU2041044921 LU2041044848	<p>Le Compartiment Circular Economy Fund vise à maximiser le rendement total. Le Compartiment investit, à l'échelle mondiale, au moins 80 % du total de son actif dans des actions de sociétés qui bénéficient de ou contribuent à l'avancement de l'économie circulaire. Bien que l'intention soit de n'investir que dans ces actions, jusqu'à 20 % du total de l'actif du Compartiment peut être investi dans d'autres actions, titres à revenu fixe, organismes de placement collectif ou liquidités (qui pourront ne pas être compatibles avec le concept d'économie circulaire) dans le but de remplir l'objectif du Compartiment ou à des fins de liquidité.</p> <p>Le concept d'économie circulaire reconnaît l'importance d'un système économique durable, et représente un modèle économique de substitution de l'approche de consommation « fabrique, utilise et jette », jugée non durable au vu de la rareté des ressources et du coût croissant de la gestion des déchets. Le concept d'économie circulaire préconise une nouvelle conception des produits et systèmes visant à réduire les déchets et à favoriser un meilleur recyclage et une meilleure réutilisation des matières.</p> <p>Le Compartiment cherchera à investir conformément aux principes de l'économie circulaire, tels que déterminés par le Gestionnaire Financier par délégation (en tenant compte des sources d'informations de tiers, le cas échéant). Dans des conditions normales de marché, le Compartiment investira dans un portefeuille d'actions de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation, tous secteurs confondus, qui bénéficient de l'économie circulaire et/ou contribuent à son avancement. Ces sociétés se divisent en quatre catégories :</p> <p>Les sociétés adoptantes : à savoir les sociétés qui adoptent une « circularité » dans leurs opérations commerciales (p. ex. les sociétés impliquées dans la durabilité ou les sociétés qui se sont engagées à utiliser des plastiques recyclés dans leurs procédés de production).</p> <p>Les sociétés facilitatrices : à savoir les sociétés qui proposent de nouvelles solutions innovantes, visant directement à résoudre les problèmes de l'utilisation inefficace des matières et de la pollution (p. ex. les sociétés impliquées dans le recyclage de produits, les sociétés qui participent à la réduction des intrants comme l'eau et l'énergie, et les sociétés facilitant le transport durable).</p> <p>Les sociétés bénéficiaires : à savoir les sociétés qui proposent des solutions de remplacement des matières qui ne peuvent être recyclées ou qui les fournissent à une chaîne de valeur étendue (p. ex. les sociétés qui constateront une augmentation de la demande de produits plus facilement recyclables, et les sociétés qui offrent des solutions de remplacement circulaires naturelles ou végétales pour les produits non recyclables et non biodégradables).</p> <p>Les modèles d'entreprise gagnants : à savoir les sociétés qui facilitent une consommation efficace ou plus responsable via des modèles d'entreprise innovants (p. ex. des sociétés qui remplacent les modèles d'entreprise existants par des solutions numériques et les sociétés impliquées dans la réparation ou la vente, qui prolongent l'utilisation des biens).</p> <p><u>L'évaluation de l'avantage que retire une société de l'avancement de l'économie circulaire ou de la contribution qu'elle y apporte dans chacune des catégories ci-dessus peut être fondée sur un pourcentage des recettes, un seuil défini de recettes totales ou tout lien avec l'économie circulaire indépendamment du montant de recettes perçu. Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation en fonction de leur capacité à gérer les risques et possibilités associés à l'économie circulaire et de leurs références en matière de risque et possibilités ESG – comme leur structure de leadership et de gouvernance, qui est considérée comme essentielle pour une croissance durable –, leur capacité à gérer de façon stratégique les enjeux à long terme en matière d'ESG et l'impact potentiel que ceci peut avoir sur les finances d'une société.</u></p>

Compartiment	Numéros ISIN	Modifications apportées aux objectifs et politiques d'investissement des Compartiments
		<p><u>Le Compartiment adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Ceci signifie que le Compartiment sélectionne les meilleurs émetteurs (d'un point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités concerné (sans exclure aucun secteur d'activités). Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.</u></p> <p>Bien que les sociétés situées dans les marchés développés du monde entier seront privilégiées, le Compartiment pourra également investir dans les marchés émergents. Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</p> <p><u>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Toute note ESG ou analyse mentionnée ci-dessus ne s'appliquera qu'aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</u></p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements</p> <p>Utilisation d'un indice de référence</p> <p><u>Le Compartiment est géré de façon active. Le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, choisir les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Selon le Gestionnaire Financier par délégation, Les investisseurs sont invités à utiliser l'indice MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI) est une représentation juste de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment et celui-ci devrait être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Compartiment. Le MSCI ACWI mesure la performance des titres des grandes et moyennes capitalisations dans les pays développés et émergents.</u></p> <p><u>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera plus élevée que la note ESG de l'indice MSCI ACWI après l'élimination d'au moins 20 % des titres les moins bien notés de l'indice.</u></p>
Sustainable Energy Fund	LU0124386052 LU0171290074 LU0252964944 LU0147411861 LU0368234703 LU1978682794 LU1978683503 LU0827885574 LU0204063720 LU0414947514 LU1822773807 LU0435534705 LU1686870871 LU0331286574 LU1706558779 LU0124384867 LU2263536406 LU0534476519	<p>Le Compartiment Sustainable Energy Fund vise à maximiser le rendement total. Le Compartiment investit à l'échelle mondiale au moins 70 % de son actif dans des actions de sociétés spécialisées dans l'énergie durable. Les sociétés spécialisées dans l'énergie durable s'engagent dans les énergies alternatives et les technologies de l'énergie, y compris : les technologies d'énergie renouvelable ; les développeurs d'énergie renouvelable ; les carburants alternatifs ; l'efficacité énergétique ; les énergies et l'infrastructure favorables. <u>Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation en fonction de leur capacité à gérer les risques et possibilités associés aux énergies alternatives et aux technologies d'énergie et leurs références en matière de risque et possibilités ESG – comme leur structure de leadership et de gouvernance, qui est considérée comme essentielle pour une croissance durable –, leur capacité à gérer de façon stratégique les enjeux à long terme en matière d'ESG et l'impact potentiel que ceci peut avoir sur les finances d'une société.</u> Le Compartiment n'investira pas dans des sociétés qui sont classées dans les secteurs suivants (tels que définis selon la classification Global Industry Classification Standard) : charbon et consommables ; exploration et production pétrolières et gazières ; et pétrole et gaz intégrés. <u>L'évaluation du niveau d'engagement dans chaque activité ou secteur peut être fondée sur un pourcentage des recettes, un seuil défini de recettes totales ou tout lien avec une activité restreinte indépendamment du montant de recettes perçu.</u></p> <p><u>Le Compartiment adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Ceci signifie que le Compartiment sélectionne les meilleurs émetteurs (d'un point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités concerné (sans exclure aucun secteur d'activités). Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.</u></p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</p>

Compartiment	Numéros ISIN	Modifications apportées aux objectifs et politiques d'investissement des Compartiments
	LU0408221868 LU0252969661 LU0171289902	<p>L'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 5 % du total de son actif.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. <u>Toute note ESG ou analyse mentionnée ci-dessus ne s'appliquera qu'aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</u></p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p>Utilisation d'un indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active. Le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, choisir les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. <u>Selon le Gestionnaire Financier par délégation, Les investisseurs sont invités à utiliser l'indice MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI) est une représentation juste de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment et celui-ci devrait être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Compartiment. Le MSCI ACWI mesure la performance des titres des grandes et moyennes capitalisations dans les pays développés et émergents.</u></p> <p><u>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera plus élevée que la note ESG de l'indice MSCI ACWI après l'élimination d'au moins 20 % des titres les moins bien notés de l'indice.</u></p>
Nutrition Fund	LU2112292508 LU2112292680 LU0471298348 LU0471298694 LU0471298777 LU0385157309 LU0673439724 LU0475494422 LU1978682521 LU0629637199 LU0612935741 LU0471298850 LU1733225269 LU0385154629 LU0827887943 LU0827888081 LU0471299072 LU0827888164 LU0827888248 LU0496654400 LU0496654822 LU0827887869	<p>Le Compartiment Nutrition Fund vise à une valorisation optimale du rendement global en investissant à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de son actif dans les actions de sociétés engagées dans une activité appartenant à la chaîne de valeur alimentaire et agricole, y compris l'emballage, le traitement, la distribution, la technologie, les services liés à l'alimentation et à l'agriculture, les graines, les produits chimiques agricoles ou de qualité alimentaire et les producteurs d'aliments. <u>Dans ce cadre, le Compartiment investit dans des sociétés qui relèvent activement les défis de la durabilité mondiale dans le thème de la nutrition. Les trois tendances majeures de nutrition durable d'intérêt sont : la promotion de choix d'une alimentation saine et durable, un gain d'efficacité dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales, et le développement d'une agriculture moins exigeante en ressources. Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation en fonction de leur capacité à gérer les risques et possibilités associés au thème de la nutrition et leurs références en matière de risque et possibilités ESG – comme leur structure de leadership et de gouvernance, qui est considérée comme essentielle pour une croissance durable –, leur capacité à gérer de façon stratégique les enjeux à long terme en matière d'ESG et l'impact potentiel que ceci peut avoir sur les finances d'une société. L'évaluation du niveau d'engagement dans chaque activité peut être fondée sur un pourcentage des recettes, un seuil défini de recettes totales ou tout lien avec une activité restreinte indépendamment du montant de recettes perçu.</u></p> <p><u>Le Compartiment adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Ceci signifie que le Compartiment sélectionne les meilleurs émetteurs (d'un point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités concerné (sans exclure aucun secteur d'activités). Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.</u></p> <p><u>L'univers d'investissement potentiel du Compartiment est représenté par toute société du monde qui, selon le Gestionnaire Financier par délégation, privilégie un changement des préférences des consommateurs en matière de nutrition en tant que facteur clé stratégique de son activité (« Factset Nutrition Universe »). La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera plus élevée que la note ESG du Factset Nutrition Universe après l'élimination d'au moins 20 % des titres les moins bien notés du Factset Nutrition Universe.</u></p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</p> <p>L'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 5 % du total de son actif.</p>

Compartiment	Numéros ISIN	Modifications apportées aux objectifs et politiques d'investissement des Compartiments
		<p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. <u>Toute note ESG ou analyse mentionnée ci-dessus ne s'appliquera qu'aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</u></p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p>Utilisation d'un indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active. Le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, choisir les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Les investisseurs sont invités à utiliser l'indice MSCI All Countries World Index pour comparer la performance du Compartiment.</p>
Future Of Transport Fund	LU2263536158 LU1861214812 LU1861214903 LU1861215033 LU1861215116 LU1861215207 LU1861215389 LU1917164268 LU1917164342 LU1917164698 LU1917164771 LU1861215462 LU1861215546 LU1861215629 LU1861219969 LU1861215892 LU1960222013	<p>Le Compartiment Future Of Transport Fund vise une valorisation optimale du rendement total en investissant à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de son actif dans les titres de sociétés dont la majeure partie de l'activité économique comprend la recherche, le développement, la production et/ou la distribution de technologies utilisées et appliquées dans le transport.</p> <p>Le Compartiment se concentrera sur les sociétés qui génèrent des recettes issues de la transition <del>aux</del> à une énergie renouvelable comme les véhicules électriques, autonomes et/ou numériquement connectés.</p> <p>Dans des conditions normales de marché, le Compartiment investira dans un portefeuille d'actions de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation, participant à des activités comprenant les suivantes : matières premières (par exemple, métaux et matériaux pour batteries), composants et systèmes informatiques (par exemple, batteries et câbles), technologies (par exemple, la technologie de capteurs pour véhicules) et les infrastructures (par exemple, les stations de chargement des batteries des véhicules). <u>Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation en fonction de leur capacité à gérer les risques et possibilités associés à l'énergie renouvelable et leurs références en matière de risque et possibilités ESG – comme leur structure de leadership et de gouvernance, qui est considérée comme essentielle pour une croissance durable –, leur capacité à gérer de façon stratégique les enjeux à long terme en matière d'ESG et l'impact potentiel que ceci peut avoir sur les finances d'une société. L'évaluation du niveau d'engagement dans chaque activité peut être fondée sur un pourcentage des recettes, un seuil défini de recettes totales ou tout lien avec une activité restreinte indépendamment du montant de recettes perçu.</u></p> <p><u>Le Compartiment adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Ceci signifie que le Compartiment sélectionne les meilleurs émetteurs (d'un point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités concerné (sans exclure aucun secteur d'activités). Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.</u></p> <p>Bien que les sociétés situées dans les marchés développés du monde entier seront privilégiées, le Compartiment pourra également investir dans les marchés émergents.</p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</p> <p>L'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 5 % du total de son actif.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. <u>Toute note ESG ou analyse mentionnée ci-dessus ne s'appliquera qu'aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</u></p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p>Utilisation d'un indice de référence</p>



Compartiment	Numéros ISIN	Modifications apportées aux objectifs et politiques d'investissement des Compartiments
		<p>Le Compartiment est géré de façon active. Le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, choisir les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Selon le <u>Gestionnaire Financier par délégation, Les investisseurs sont invités à utiliser l'indice MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI) est une représentation juste de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment et celui-ci devrait être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Compartiment. Le MSCI ACWI mesure la performance des titres des grandes et moyennes capitalisations dans les pays développés et émergents.</u></p> <p><u>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera plus élevée que la note ESG de l'indice MSCI ACWI après l'élimination d'au moins 20 % des titres les moins bien notés de l'indice.</u></p>